

ACTUALITES

DDCS 21 - LE SERVICE « V.A.L.S » CHANGE DE NOM !

L'arrêté préfectoral n°387 du 24 juin 2014 portant sur l'organisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Côte-d'Or modifie le nom du service « promotion de la Vie Associative et renforcement du Lien Social » en service « **Jeunesse, sports et vie associative** ».

INFORMATIQUE

MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS A PRIX REDUITS POUR LES ASSOCIATIONS FRANCAISES A BUT NON LUCRATIF

Le programme **Adb-SolidaTech** aide les associations françaises à but non lucratif à développer leurs activités et améliorer leur fonctionnement par une meilleure utilisation des outils numériques.

Il permet aux associations de bénéficier de produits donnés par les plus grands acteurs du secteur technologique comme [Microsoft](#), [Adobe](#), [Cisco](#), [Symantec](#), [SAP](#), [Ciel](#), [Huawei](#) et [RunOrg](#). Combiné à l'offre d'équipements reconditionnés par les [Ateliers du Bocage](#), ce programme représente une véritable **opportunité pour les associations qui souhaitent utiliser les technologies**.

Votre association peut ainsi obtenir des produits donnés moyennant le paiement de frais administratifs minimes. Ils varient en fonction des produits. Les bénéficiaires **économisent généralement entre 90% et 96% de la valeur commerciale des produits**. [En savoir plus](#)

FINANCES

CONSEIL GENERAL DE LA CÔTE-D'OR : DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015

Le dossier de demande de subvention de fonctionnement 2015 concerne les associations, qui ont **plus d'un an d'existence, dont le siège social est situé en Côte-d'Or, dont l'activité a un intérêt départemental, et relève du champ de compétences du Département**.

Le dossier de demande de subvention doit être déposé entre le **23 juin 2014 et le 29 septembre 2014**. [En savoir plus](#)

GUIDES

VADEMECUM SUR « L'IMPLICATION DU MOUVEMENT SPORTIF DANS LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES »

La réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement primaire est entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2013.

Afin de permettre au mouvement sportif d'appréhender globalement cette réforme et de l'accompagner dans ses démarches, le Comité National Olympique et Sportif Français publie un [vadémécum sur « l'implication du mouvement sportif dans les nouvelles activités périscolaires »](#).

Celui-ci présente à la fois le cadre réglementaire ainsi que les clés de la mise en œuvre d'activités sportives dans le cadre de ces nouveaux temps.

Il a pour objectifs de :

- Guider le secteur sportif à travers des recommandations pratiques,
- Présenter de multiples exemples ainsi que des expérimentations initiées par des structures fédérales et territoriales.

GUIDE PRATIQUE DE L'ELU EN CHARGE DES SPORTS

Depuis déjà plusieurs années, l'Association Nationale Des Elus en charge des Sports (ANDES) œuvre au service des élus locaux et de leur politique sportive. L'ANDES a choisi de placer l'année 2014 sous le signe de l'accueil et de l'accompagnement des élus avec l'édition du **Guide pratique de l'élus en charge du Sport**. Ce guide a vocation à donner des **points de repères sur la fonction d'élus au sport**.

[Lire la suite](#)